



COMMUNE DE RENNAZ

MUNICIPALITÉ

AU CONSEIL GÉNÉRAL DE RENNAZ

Rennaz, le 21 août 2018

PRÉAVIS NO 22-bis / 2016-2021

Aménagements de la place de rebroussement des bus Correctif des coûts

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Après contrôle, il a été constaté que les coûts des abris de bus étaient erronés.

En conséquence, il a été décidé de vous présenter un préavis bis correctif. Les montants corrigés sont mentionnés en rouge.

1. Récapitulatif

Détail des coûts à la charge de notre commune :

OBJETS	MONTANTS (TTC)
abris de bus (2 pièces)	44'000.00
socles en béton (24 pièces)	11'000.00
électricité (somo)	800.00
installation électrique	3'000.00
bancs	1'500.00
végétation	1'500.00
divers et imprévus 3%	3'200.00
Total	65'000.00

2. Financement

Cette réalisation sera financée par la trésorerie communale.

-1/2-

ADMINISTRATION COMMUNALE – Route d'Arvel 10 – 1847 RENNAZ

Tél. ++41 (0)21.960.19.39 le matin de 07h00 à 11h30 et l'après-midi de 13h30 à 16h00 sauf jeudi fermé

Fax ++41 (0)21.968.16.27

E-mail : administration@rennaz.ch



COMMUNE DE RENNAZ

3. Conclusion

En conclusion, la Municipalité vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE RENNAZ

- **vu** le préavis municipal no 22-bis/2016-2021
- **ouï** le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet
- **considérant** que celui-ci a été porté à l'ordre du jour

DÉCIDE

1. **d'autoriser la Municipalité à passer commande des travaux d'aménagements de la place de rebroussement des bus ;**
2. **d'accorder à la Municipalité un crédit d'investissement de CHF 65'000.00 TTC ;**
3. **d'autoriser la Municipalité à financer ce crédit par la trésorerie courante ;**
4. **d'autoriser la Municipalité à amortir ce montant par prélèvement sur le compte de réserve n° 9282.00 « Études et investissements futurs ».**

Ainsi adopté le 29 août 2018 afin d'être soumis au Conseil Général.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

La Secrétaire

Ch. Monnard

B. Vogel



Annexe : offre abri bus corrigée (chiffres surlignés en vert valables)

-2/2-

Préavis 2016-2021 - 22-bis - Aménagements place de rebroussement bus - correctif coûts

ADMINISTRATION COMMUNALE - Route d'Arvel 10 - 1847 RENNAZ

Tél. ++41 (0)21.960.19.39 le matin de 07h00 à 11h30 et l'après-midi de 13h30 à 16h00 sauf jeudi fermé

Fax ++41 (0)21.968.16.27

E-mail : administration@rennaz.ch